



Décision de radiodiffusion CRTC 2025-178

Version PDF

Gatineau, le 14 juillet 2025

Bell Media Regional Radio Partnership
Vancouver (Colombie-Britannique)

Demande 2025-0264-0, reçue le 27 mai 2025

CFTE Vancouver – Révocation de licence

1. Bell Media Regional Radio Partnership a demandé la révocation, avec prise d'effet le 27 mai 2025, de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement à l'entreprise de programmation de radio commerciale de langue anglaise CFTE Vancouver (Colombie-Britannique), renouvelée pour la dernière fois dans *Diverses stations de radio commerciale – Renouvellement de licences*, Décision de radiodiffusion CRTC 2021-12, 18 janvier 2021.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) et au paragraphe 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Bell Media Regional Radio Partnership pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général